

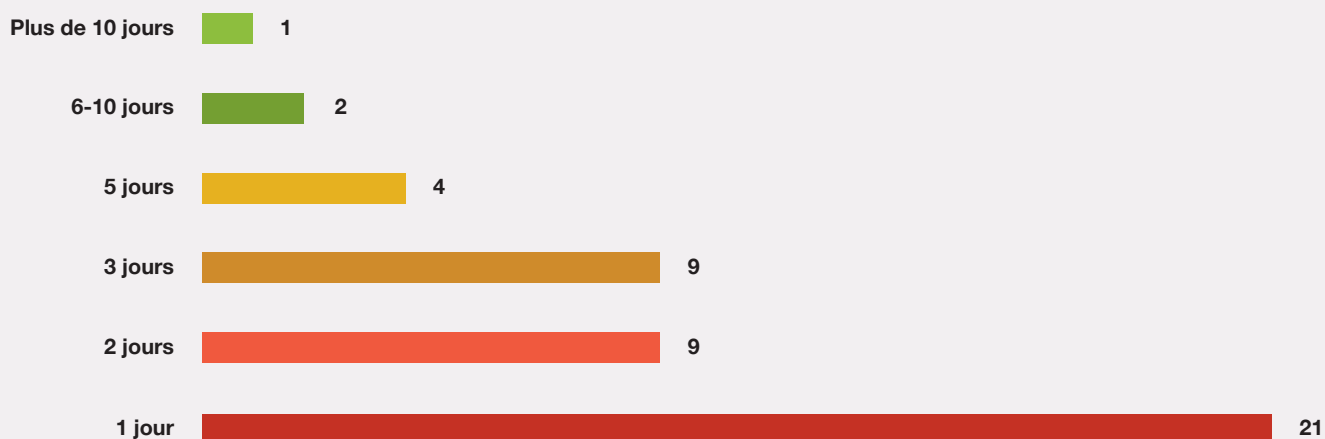
## Le congé paternité payé dans l'économie privée

Travail.Suisse a analysé les principales conventions collectives de travail (CCT) du point de vue du congé paternité.<sup>1</sup> Il apparaît que les deux tiers des CCT examinées n'octroient aux pères qu'un ou deux jours de congé. Plus de la moitié des travailleurs sont assujettis à une CCT qui n'attribue qu'un seul jour de congé. Aucune CCT de branche importante ne prévoit plus de 5 jours. En règle générale, seules les grandes entreprises offrent un congé paternité digne de ce nom. En conséquence, les pères sont encore un peu moins bien lotis chez les patrons privés que chez les employeurs du secteur public.

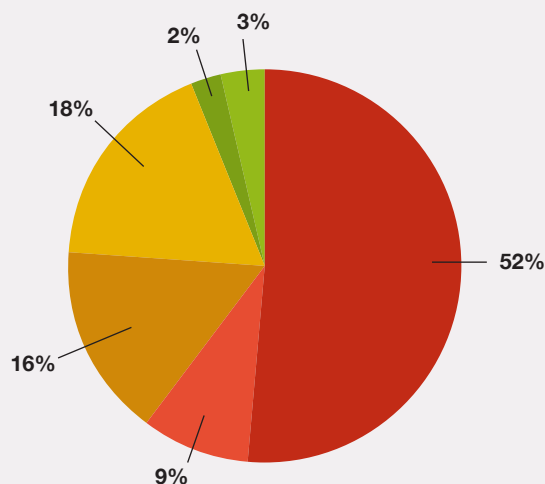
**Les branches moins favorables aux pères: location de services, hôtellerie-restauration, secteur principal de la construction, nettoyage Suisse alémanique (1 jour)**

**Les meilleures branches pour les pères: industrie MEM, banques, horlogerie et microtechnique (5 jours)**

### Réglementation du congé paternité dans des CCT importantes (2015)

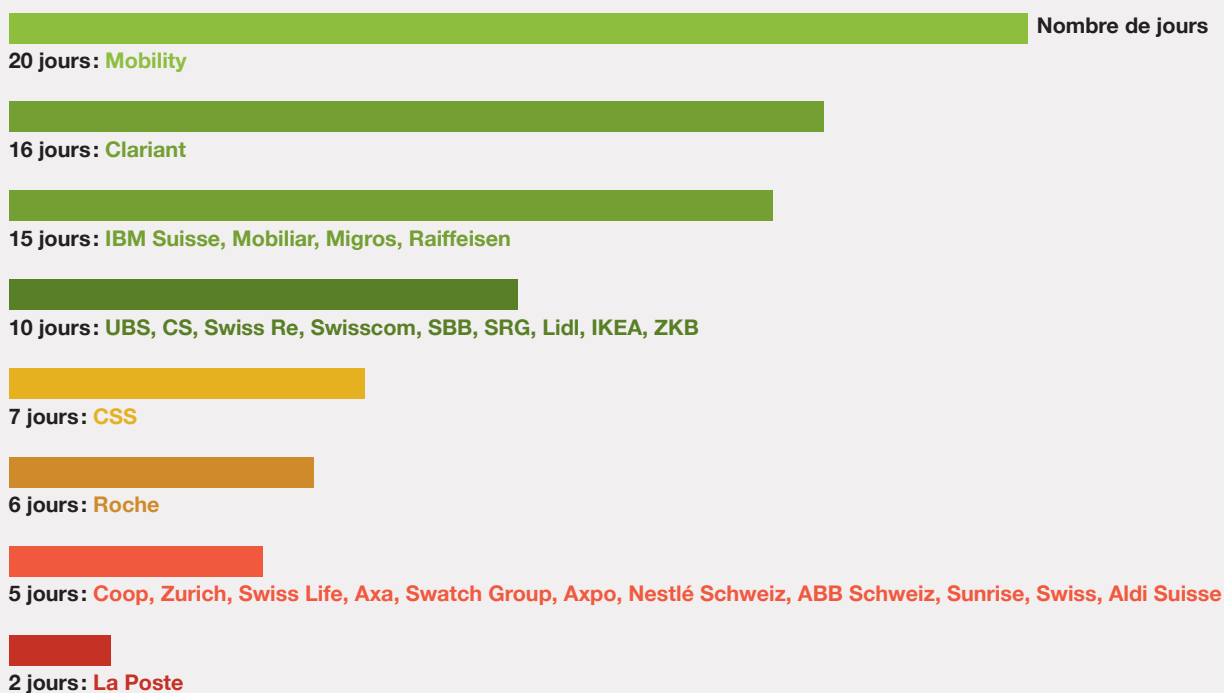


### Nombre de jours de congé paternité payés selon la proportion de travailleurs assujettis à la CCT (2015)



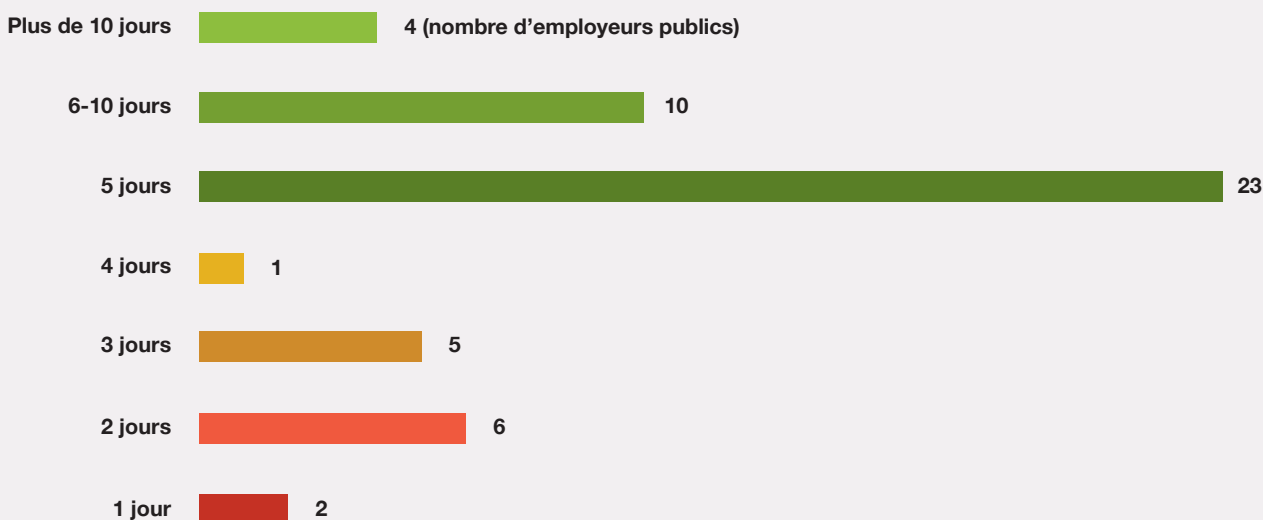
En comparaison, les grandes entreprises se révèlent un peu plus généreuses (exemples choisis)<sup>2</sup>:

## Congé paternité dans les grandes entreprises



Les employeurs du secteur public sont aussi plus favorables aux papas<sup>3</sup>:

## Congé paternité à la Confédération, dans les cantons et les municipalités (2014)



<sup>1</sup> 32 conventions collectives de travail (CCT) étendues au niveau fédéral ainsi que 14 autres CCT auxquelles sont assujettis plus de 10 000 travailleurs. Les travailleurs concernés représentent env. 75 à 80 pour cent de tous les assujettis CCT. Voir détails ci-joint.

<sup>2</sup> Rapport du Conseil fédéral « Congé de paternité et congé parental. Etat des lieux et présentation de divers modèles », oct. 2013, pages 87 à 90, enquête du quotidien alémanique Tages-Anzeiger 21.5.2013 et propres compléments.

<sup>3</sup> Enquête de Travail.Suisse 2014, [www.travailsuisse.ch/system/uploadedfile2s/2990/original/2014\\_05\\_15\\_TravailSuisse\\_Vater-schaftsurlaub\\_Analyse\\_Kantone-Bund-Staedte\\_d.pdf](http://www.travailsuisse.ch/system/uploadedfile2s/2990/original/2014_05_15_TravailSuisse_Vater-schaftsurlaub_Analyse_Kantone-Bund-Staedte_d.pdf)